

**MAIRIE DE BOUSSENS**  
**31360**  
**HAUTE-GARONNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Date de convocation :**  
**25/10/2021**

L'an deux mille vingt et un et le quatre novembre à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

**Nombre de conseillers**  
**en exercice : 15**

**Présents :** Mme GERARD, M.RAMEAU, Mme AIMONE-CAT (Proc.), MM .LIVOTI, AMOUROUX, Mme GRANGE, MM ROQUEBERT , CELLIER, DESHONS (Proc.), Mmes COURTOUX , AGUILA.

**Absents excusés :** M. EVIN (Proc. M. DESHONS)  
Mme SANDY (Proc. Mme AIMONE-CAT).

**Absente :** Mme DALLA-ZANNA

**D.C.M. N° 11-4**  
**Marché rénovation Thermique et**  
**Energétique des écoles Lot n° 7. Avenant**  
**Engagement de dépenses**

**Madame COURTOUX Cécile a été élue secrétaire.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le chantier de la rénovation thermique et énergétique des écoles est en cours. Il indique que le rendement énergétique peut être encore amélioré par l'addition de sondes CO2 sur la ventilation double flux. Ce choix n'ayant pas été fait lors de l'étude initiale, il convient de le rajouter au devis de l'entreprise Alibert et Fils.

Monsieur le Maire précise que le montant de cet avenant n° 1 est de 5 525, 80 € H.T et que le montant du lot n° 7 s'élèvera désormais à 168 525,80 € H.T.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

**DECIDE à l'unanimité des membres présents,**

-d'installer des sondes CO2 sur la ventilation double flux,

- d'accepter l'avenant n° 1 d'un montant de **CINQ MILLE CINQ CENT VINGT CINQ EUROS QUATRE VINGT CENTS (5 525,80 €)** sur le marché du lot n° 7 de l'entreprise Alibert et Fils dont le nouveau montant s'élève à **CENT SOIXANTE HUIT MILLE CINQ CENT VINGT CINQ EUROS QUATRE VINGT CENTS (168 525,80 H.T,**

.../...

- d'inscrire la dépense à l'article 2313 du Budget 2021

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le **09.11.2021**

Pour extrait conforme,

En Mairie, le 12 novembre 2021

Le Maire,  
Christian SANS

The image shows a circular official stamp in blue ink. The text around the perimeter of the stamp reads "MAIRIE DE COLLIENS" at the top and "(Haute-Garonne)" at the bottom. In the center of the stamp, there is a small emblem or coat of arms. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in blue ink, which appears to be "Christian SANS".